



## La CEDEAO renforce les capacités des Etats membres en budgétisation des projets d'investissements agricoles

**Abidjan, Côte d'Ivoire, 17 février 2017**, L'atteinte des résultats attendus de la politique agricole commune de la CEDEAO, l'ECOWAP horizon 2025, nécessite la conception, la formulation et l'analyse davantage de projets d'investissements agricoles au double niveau national et régional afin de faire face aux nombreux défis de l'agriculture et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Ouest. C'est dans ce cadre que la CEDEAO, à travers l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA), a entrepris avec l'appui technique de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), une série de formations en formulation de projets d'investissements agricoles à travers le projet de « renforcement des capacités pour la mise en œuvre de l'ECOWAP » financé par l'Agence Espagnole pour la Coopération Internationale (AECID).

La formation d'Abidjan, qui a duré du 13 au 16 février 2017, a eu pour objectif principal de former les experts nationaux des pays francophones et lusophones de la CEDEAO (Côte d'Ivoire, Bénin, Burkina Faso, Togo, Guinée, Guinée Bissau, Cap Vert, Sénégal, Niger et Mali) impliqués dans la formulation de projets dans les ministères en charge de l'agriculture. Ils ont été formés principalement à l'utilisation du logiciel COSTAB (costing table en anglais), le logiciel de référence pour la budgétisation des projets d'investissements agricoles.

En effet, « dans un environnement marqué par une réduction de l'aide au développement et une concurrence accrue pour l'accès aux ressources des partenaires techniques et financiers bi et multilatéraux, la mobilisation de ressources requises, apparait comme un défi majeur qui ne pourra être relevé qu'à travers l'amélioration de la qualité des projets d'investissements agricoles que nous formulons » a interpellé les participants à l'ouverture de la formation, Monsieur **Ousseini Salifou**, Directeur Exécutif de l'ARAA.

A l'évidence, l'ECOWAP avec ses déclinaisons nationales, les Programmes nationaux d'investissements agricoles (PNIA) et régionales, le Programme régional d'investissement agricole (PRIA), constitue un acquis majeur. De même, l'inclusion et la participation des principaux acteurs du développement agricole et de la sécurité alimentaire constituent une démarche désormais irréversible qui permet de définir des politiques et des programmes sur des bases consensuelles.

La formation a regroupé une vingtaine d'experts nationaux et a notamment traité de la budgétisation, de l'analyse économique et financière et de l'analyse environnementale et sociale des projets d'investissements agricoles. Elle a été conçue pour être à la fois théorique et pratique afin de doter les bénéficiaires de connaissances et de capacités opérationnelles.

Dans les différentes initiatives de l'Afrique de l'Ouest, « *la FAO est et sera toujours aux côtés de la CEDEAO des peuples dans la matérialisation de la vision de sa politique agricole horizon 2025 à savoir, une agriculture moderne et durable fondée sur l'efficacité et l'efficience des exploitations familiales et la promotion des entreprises agricoles grâce à l'implication du secteur privé, productive et compétitive sur le marché intra-communautaire et sur les marchés internationaux, permettant d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de procurer des revenus décents à ses actifs* » a réaffirmé Monsieur **Pascal C. Sanginga**, représentant le Représentant de la FAO en Côte d'Ivoire qui se réjouit de la collaboration exemplaire entre la FAO et la CEDEAO.

Monsieur **Coulibaly Siaka Minayaha**, Directeur de cabinet du Ministre de l'agriculture et du développement rural de la Côte d'Ivoire, dans son discours d'ouverture, a rappelé aux participants l'importance que les premiers responsables de la région accordent à la politique agricole commune, l'ECOWAP : « *nos Chefs d'Etats et de Gouvernements veulent que cette politique agricole commune soit le socle de la transformation massive des agricultures ouest africaines à l'horizon 2025, notamment en raison du rôle prépondérant des femmes dans la production et les chaînes de valeurs agrosylvopastorales et halieutiques et des enjeux liés à la question de l'emploi des jeunes dans un contexte de chômage et d'émigration clandestine* ».

Les experts formés se sont familiarisés avec le logiciel COSTAB et ont été encouragés à restituer les connaissances acquises à Abidjan une fois de retour dans leurs pays respectifs. Pour la suite, il est prévu deux autres ateliers de formation sur la même thématique respectivement à Freetown en Sierra Leone en fin mars 2017 pour les pays anglophones de la CEDEAO et Niamey au Niger, en début avril 2017 au profit des acteurs régionaux.

### ***Quel bilan de la politique agricole commune ?***

Adoptée en janvier 2005, l'ECOWAP est la politique agricole de la CEDEAO. Cette politique régionale constitue une référence majeure dans la mise en œuvre du volet agricole du NEPAD en Afrique de l'Ouest. Elle a pour objectif général de contribuer de manière durable à la satisfaction des besoins alimentaires de la population, au développement économique et social et à la réduction de la pauvreté dans les États membres, ainsi que des inégalités entre les territoires, zones et pays.

Le bilan des dix ans de la politique agricole régionale à travers un forum régional tenu en novembre 2015 a mis en avant un impact perceptible à quatre niveaux à savoir l'accroissement de la mobilisation des ressources, l'augmentation de la production agricole nonobstant sa variabilité d'une année à une autre, l'amélioration de la productivité de certaines filières comme le riz, le maïs et le manioc et le développement important des filières animales, notamment les filières courtes.

Les parties prenantes au forum ont toutefois estimé que pour les dix ans à venir (ECOWAP 2025), la mission de l'ECOWAP, à savoir la modernisation de l'agriculture, doit être précisée de façon à intégrer plusieurs préoccupations sous-jacentes telles (i) la souveraineté alimentaire comme finalité de la politique agricole, (ii) la nutrition en complément indissociable de la sécurité alimentaire et (iii) la climato-sensibilité des agricultures et la résilience aux différentes échelles. Le rôle du secteur privé doit être également clarifié de même que la nature contractuelle et équitable des relations attendues entre les producteurs familiaux et les entreprises intervenant dans la sphère de la production.

L'ECOWAP est le socle de la transformation massive des agricultures ouest africaines à l'horizon 2025, notamment en raison du rôle prépondérant des femmes dans la production et les chaînes de valeurs agrosylvopastorales et halieutiques et des enjeux liés à la question de l'emploi des jeunes dans un contexte de chômage et d'émigration clandestine.

La FAO réaffirme sa détermination à collaborer avec la CEDEAO et s'engage à soutenir davantage les Plans nationaux et régionaux d'investissements agricoles pour relever le Défi Faim zéro dans les États membres d'ici à 2025.

### *Liens utiles*

[La FAO et la politique agricole Ecowap](#)

<http://www.araa.org>

-----

L'ARAA est une Agence Spécialisée créée par le Conseil des Ministres de la CEDEAO. Elle est chargée de coordonner et faciliter l'exécution des missions relatives à la mise en œuvre de la politique agricole régionale. Elle n'exécute pas directement les actions sur le terrain, mais contractualise avec les institutions techniques et tous les acteurs dont les compétences sont avérées. Dans le cadre des projets qu'elle coordonne et avec l'appui des partenaires financiers, l'ARAA finance directement, à travers des appels à propositions, des projets sur le terrain qui sont portés par le secteur public et privé, les ONG et Associations/organisations paysannes de la région. Dans sa stratégie d'intervention, l'ARAA joue beaucoup plus un rôle de coordination, de supervision, d'encadrement, de facilitation et de mise en relation.

### **Contacts**

**Francis Dabiré**

83, Rue de la Pâture, Super Taco, Lomé, Togo, Tél : +228 22 21 40 03

Email: [araa@araa.org](mailto:araa@araa.org),

Site Web: [www.araa.org](http://www.araa.org)